

L'ONU dénonce la répression des milices pro-gouvernement au Burundi

@rib News, 27/06/2018 Source AFP La Commission d'enquête de l'ONU sur le Burundi a accusé la ligue des jeunes du parti au pouvoir (Imbonerakure), qualifiée par les Nations unies de milice, d'être la principale responsable des exactions commises durant la récente campagne électorale.

Ces violations "identifiées par la Commission durant la campagne électorale sont principalement l'oeuvre d'Imbonerakure agissant avec la complicité et, ou l'aval d'agents étatiques, ou de leur propre initiative sans être inquiétés", a déclaré une des enquêtrices, Lucy Asuagbor, devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Fin mai, les Burundais ont sans surprise largement approuvé par référendum une réforme de la Constitution qui permettrait au président Pierre Nkurunziza de rester en poste jusqu'en 2034. Début juin, le président burundais a toutefois surpris en annonçant qu'il ne serait pas candidat à sa succession en 2020. L'annonce du chef de l'État "ne doit en aucun cas occulter le contexte dans lequel s'est déroulée la campagne pour le référendum qui a conduit au changement de la Constitution au Burundi", a affirmé Françoise Hampson, autre enquêtrice de l'ONU, citant des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des actes de torture visant des opposants au projet de Constitution et plus généralement toute personne perçue comme étant en opposition au gouvernement. Mme Asuagbor a affirmé que "les Imbonerakure quadrillent le pays, renseignent les instances étatiques (...) sur la présence d'opposants réels ou supposés dans chaque localité et sur chaque colline, harcèlent, contrôlent et intimident la population". Les Imbonerakure mènent également "des opérations de police hors du cadre prévu par la loi et procèdent à des campagnes de recrutement forcées au sein du CNDD-FDD (parti au pouvoir, ndlr) ou dans leurs rangs - ces campagnes donnant lieu, dans plusieurs cas, à des actes de torture ou des mauvais traitements", a-t-elle dit. Elle a par ailleurs dénoncé le fait que les Imbonerakure ont été mobilisés pour collecter de force des contributions pour les élections de 2020. Les violences qui ont accompagné la crise politique au Burundi ont fait au moins 1.200 morts et plus de 400.000 réfugiés entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale, qui a ouvert une enquête. La Commission d'enquête de l'ONU n'est pas reconnue par le Burundi, qui lui interdit de venir sur son territoire. Pour mener ces enquêtes, la Commission conduit donc des entretiens, en tête-à-tête ou à distance, avec des Burundais en exil ou résidant dans leur pays. Son rapport final doit être publié en septembre. L'ambassadeur burundais auprès de l'ONU à Genève, Renovat Tabu, a rejeté les accusations de la Commission, estimant qu'elle "est devenue une caisse de résonance de toutes les forces négatives". Il a également assuré que le Burundi "se réserve le droit de traduire en justice" tout "diffamateur, fut-il ou non membre de cette Commission".

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});